

- Un travail a été initié avec une entreprise locale pour la création d'emballages compostables par l'usine de Brametot
- Les premières expériences réalisées avec des sacs poubelles à base de fécula de pommes de terre ne se sont pas avérées concluantes
- De nouvelles expériences sont dorénavant prévues en partenariat avec Valor'Caux.

Protocole expérimental autour des emballages biodégradables compatibles avec l'usine de tri-extraction-méthanisation de Brametot.

Aujourd'hui, de plus en plus d'emballages sont présentés comme « biodégradables » ou « compostables ». La gamme s'étend ainsi des sacs poubelle aux emballages de restauration rapide, en passant par les sacs plastiques ou les couverts jetables... Cependant, des études comparatives réalisées par des associations de consommation (Que Choisir, 60 Millions de Consommateurs...) ont déjà montré l'hypocrisie que représente cet étiquetage dans la mesure où ces emballages sont bien souvent biodégradables dans des conditions particulières atteintes sur les plateformes de compostage industriel.

Ces produits pourraient toutefois présenter un intérêt considérable pour l'usine de tri-extraction-méthanisation de Brametot à **condition qu'ils soient orientés dans la partie fermentescible par la chaîne de tri**. En effet, l'activité microbologique dans les box de méthanisation puis de compostage en garantirait la décomposition, augmentant par la même occasion le rendement de l'usine tout en diminuant les quantités de refus destinés à l'enfouissement.